



## Conseil Communautaire du jeudi 9 février 2017 à 19 heures *Compte rendu*

### **ETAIENT PRESENTS**

BASSE Paul (Autreppes), BELLEVEAU Evelyne (Vervins), BLARY René (Plomion), BODSON Jean-Paul (Vervins), BRIDE Michel (La Capelle), BUYSSE Eric (Le Hérie la Vieville), CAIL Roselyne (Le Nouvion en Thiérache), CAMBRAYE Olivier (Dorengt), CARLIER Daniel (Englancourt), CHATELAIN Laurence (La Neuville Housset), CHIMOT Jean-Pierre (Le Nouvion en Thiérache), CHIMOT Joël (Boué), CHOULETTE Jérémy (Luzoir), COMPERE Alain (Esqueheries), DEBOUZY André (Etréaupont), DELAPORTE Jean-René (Rogny), DHUIEGE Guillaume (Bergues sur Sambre), DOLIGNON Didier (Esqueheries), DORGERE Bertrand (Braye en Thiérache), DORIOT Marc (Esqueheries), DOUBLEMARD Annie (Sains-Richaumont), DUMORTIER Daniel (Sains-Gobert), DUSSART Bernard (Thenailles), FAUCHEUX Bernard (Haution), FAUCONNIER Bernard (La Capelle), GOSSET Yves (Laigny), GRAVET Didier (Sorbaix), GRENIER Jean (Puisieux et Clanlieu), GUILLAUME Alain (Nampcelles la Cour), GUILLEMIN Régis (Sains-Algis), HAUET Chantal (Le Nouvion en Thiérache), HAVY Sandrine (La Capelle), HOUACINE Didier (Le Nouvion en Thiérache), HU Daniel (Marfontaine), HUBERT Denis (Lemé), HUCLIN Steve (Bancigny), JOPEK Jacques (Etréaupont), LAMENDIN Olivier (Rougeries), LAMOUREUX Vincent (Sains-Richaumont), LECOCCQ Serge (La Bouteille), LECOMPTE Eric (La Vallée au Blé), LEGOUX Patrick (Chevennes), LEGRAND Yves (Fesmy le Sart), LECLERE Marc (Le Sourd), LECOYER Régis (Houry), LEJEUNE Jean-Patrice (La Flamengrie), LEFEBVRE Jean-Luc (St Pierre lès Franqueville), LEFEVRE Daniel (Froidestrées), LEMOINE Jean-Louis (Franqueville), LEMOINE Philippe (Gercy), LIEVOIS Michèle (Sains-Richaumont), LUSTENBERGER Corinne (Fontenelle), MARLETTE Agnès (La Flamengrie), MARLOT Laurent (Fontaine lès Vervins), MATHIEU Claudile (Vervins), MERESSE Guy (La Capelle), MEURA Frédéric (Papleux), MOREAU André (Etréaupont), NOIROUX Bruno (Vervins), PLOTTET Pascale (Le Nouvion en Thiérache), PREDHOMME Raymond (Erloy), PRINCE Jean-Marc (Vervins), RICHET Luc (Clairfontaine), SERET Paul (Rocquigny), STEVENOT Cyrille (La Bouteille), TELLIER Pierre-Marie (Barzy en Thiérache), THIEBAUT Jean (Colonfay), THOMAS Thierry (Boué), TOUCHE Michel (Harcigny), TRICOTEAUX Régis (Clairfontaine), VANNEAU Christian (Gronard), VERIN Guy (Le Nouvion en Thiérache), VERON Paul (Clairfontaine), WATTIER Marie-Anne (Buironfosse), YVERNEAU Damien (Burelles).

### **ETAIENT REPRESENTES**

#### ***Ont donné procuration :***

CUS Jean-Claude (Hary) donne procuration à MOULIERE Pierre Jacques (S)  
FOSTIER Régis (La Capelle) donne procuration à MERESSE Guy (T)  
HERSOY Hugues (Buironfosse) donne procuration à WATTIER Marie-Anne (T)  
JOSEPH Marie-José (Vervins) donne procuration à PRINCE Jean-Marc (T)  
LAMANT Catherine (Boué) donne procuration à CHIMOT Joël (T)  
LANGHENDRIES Jérôme (Lerzy) donne procuration à HAUET Chantal (T)  
MAES Christelle (La Capelle) donne procuration à HAVY Sandrine (T)  
MAILLARD Jean-Claude (Vervins) donne procuration à BELLEVEAU Evelyne (T)  
MARA Claudine (Leschelle) donne procuration à MARQUANT Alain (S)  
Melle MEURISSE Nicole (La Flamengrie) donne procuration à MARLETTE Agnès (T)  
PAYAN Claude (Landouzy la Cour) donne procuration à BRUGGEMAN Jean-Claude (S)  
RENAUX Jean-Paul (Voulpaix) donne procuration à HENNECHART Gérard (S)  
VAN ISAKER Jean (Monceau le Neuf) donne procuration à AUBERT Frédéric (S)

### **ETAIENT EXCUSES**

CAUET Francis (La Bouteille), DE GROOTE Antoine (Prisces), DENYS Frédéric (Buironfosse), DOUCY Béatrice (Housset), NICOLAS Mickaël (Sommeron), PETIAU Eric (La Neuville lès Dorengt),

### **ETAIENT ABSENTS**

ARMBRUST Laëtitia (Le Nouvion en Thiérache), BEAUD'HUIN Sandrine (Landifay et Bertaignemont), BERTHOUX Jean-Louis (Voharies), COMBA Jean-Pierre (Gergny), CUVELETTE Thibaut (Wiège Faty), DEBESSE Laurent (Fontaine lès Vervins), DEMEESTERE Bruno (Fontaine lès Vervins), GOIRE Marie-Christine (Vervins), LOISEAU Michel (Le Nouvion en Thiérache), TORRE Philippe (Berlancourt).  
THIEBAUT Jean-Albert (Lugny) Démission

Le Conseil communautaire adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 15 décembre 2016.  
Nomination d'un secrétaire de séance : M. Guillaume Dhuiege; secrétaire auxiliaire : Sébastien CARTON

### **Information préalable**

Par courrier de fin d'année 2016 la délibération du conseil communautaire sur le vœu contre le transfert du PLUI a été transmise aux communes.

Dans le courrier il est indiqué que les communes qui souhaitent s'opposer aux transferts doivent le faire entre le 26 décembre 2016 et le 26 décembre 2017.

Il s'agit d'une erreur matérielle, les communes qui souhaitent s'opposer à ce transfert automatique doivent délibérer avant le **26 mars (et non décembre)** 2017 comme expliqué lors de la séance du 15 décembre dernier et comme certaines l'ont déjà fait.

### **1. Présentation bilan PIG du pays de Thiérache et dispositif Picardie Pass Rénovation**

Présentation du bilan et des perspectives du programme d'intérêt général du pays de Thiérache et du dispositif Picardie Pass Rénovation

### **2. Avance cotisation 2017 PETR du pays de Thiérache**

Il est rappelé que le Syndicat Mixte du Pays de Thiérache a été créé par arrêté préfectoral du 20 juillet 2004 et est devenu Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) par arrêté préfectoral du 27 octobre 2014.

La cotisation statutaire au PETR du pays de Thiérache pour l'année 2016 était d'un montant de 244 669, 92 € (8, 94 € x 27 368 habitants). Elle se décomposait comme suit :

- . 1.16 € pour Herbus,
- . 4.82 € pour l'office de tourisme
- . 2.96 € pour les frais de structure

La cotisation statutaire 2017 ne pourra être versée qu'à compter de l'adoption du budget primitif 2017 et afin de permettre au PETR du Pays de Thiérache de disposer d'une trésorerie et de limiter le recours coûteux à une ligne de trésorerie bancaire, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de verser un montant équivalent à 70% de la cotisation statutaire 2016 ; soit la somme de 171 268, 94 €.

### **3. Désignation de représentants à l'USEDA**

Par arrêté préfectoral en date du 23 décembre 2016 la Communauté de communes adhère à l'USEDA pour la compétence communications électroniques.

A ce titre deux représentants doivent être désignés pour siéger au collège des EPCI de l'USEDA.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne Messieurs Régis Fostier et Jean-Paul Bodson, vice-présidents

#### 4. Actualisation du tableau des effectifs

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, actualise le tableau des effectifs de la manière ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017. Il s'agit de modifier certains grades suite à une refonte de plusieurs cadres d'emplois et d'anticiper plusieurs avancements au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>nd</sup>e classe suite à la réussite à l'examen professionnel de 4 agents.

Grade	Effectif autorisé	Effectif pourvu
Attaché Principal	1	1
Attaché	2	2
Ingénieur principal	1	0
Ingénieur	3	3
Professeur d'enseignement artistique chargé de direction	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 <sup>ère</sup> classe spécialité intervention en milieu scolaire TC (20 heures hebdomadaires)	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 <sup>ère</sup> classe spécialité éveil et pratique collective TNC (3 heures hebdomadaires)	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 <sup>ère</sup> classe spécialité cor/formation musicale TNC (12.5 heures hebdomadaires)	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 <sup>ème</sup> classe spécialité piano/accompagnement TC (20 heures hebdomadaires)	1	1
Assistant d'enseignement artistique spécialité piano/accompagnement TNC (5 heures hebdomadaires)	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 <sup>ème</sup> classe spécialité guitare TNC (10 heures hebdomadaires)	1	1
Assistant d'enseignement artistique spécialité guitare basse TNC (3 heures 30 hebdomadaires)	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 <sup>ème</sup> classe spécialité formation musicale/chant choral TNC (8 heures 30 hebdomadaires)	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 <sup>ème</sup> classe spécialité contrebasse TNC (3 heures hebdomadaires)	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 <sup>ème</sup> classe spécialité technique vocale et chant TNC (6 heures 30 hebdomadaires)	1	1
Assistant d'enseignement artistique spécialité musique actuelle (20 heures hebdomadaires)	1	1
Assistant d'enseignement artistique spécialité percussions traditionnelles/batterie TNC (12 heures 30 hebdomadaires)	1	1
Assistant d'enseignement artistique spécialité formation musicale/flûte (20 heures hebdomadaires)	1	1
Assistant d'enseignement artistique spécialité guitare classique/formation musicale TNC (7 heures hebdomadaires)	1	1
Assistant d'enseignement artistique spécialité percussions classiques et éveil musical TNC (14 heures)	1	1
Assistant d'enseignement artistique spécialité violon TNC (7 heures 30 hebdomadaires)	1	1
Assistant d'enseignement artistique spécialité saxophone/FM TNC (8 heures 30 hebdomadaires)	1	1
Assistant d'enseignement artistique spécialité trompette TNC (2 heures 30 hebdomadaires)	1	1
Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1
Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1
Technicien	1	1
Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1
Rédacteur	2	1

Educateur principal de jeunes enfants	1	1
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	1	1
Auxiliaire de puériculture principal de 2 <sup>nde</sup> classe TNC (10,5h)	1	1
Agent social territorial de 2 <sup>eme</sup> classe	1	1
Adjoint administratif principal de 2 <sup>eme</sup> classe	6	6
Adjoint administratif	3	3
Adjoint technique principal de 2 <sup>eme</sup> classe	5	5
Adjoint technique	7	5
Adjoint technique TNC (15 heures hebdomadaires)	1	1
<b>Total agents</b>	<b>58</b>	<b>53</b>
<i>Dont agents TNC</i>	<i>16</i>	<i>16</i>
Pour info encadrant chantiers insertion CDD droit public	1	1
Pour info encadrant chantier insertion CDI droit public	2	2
Pour info salariés droit privé régie assainissement CDI	3	3
Pour info salariés droit privé régie assainissement CDD	1	1

## 5. Financement journée de courses 2017

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, alloue une participation de 3 600,00 € à la société des courses de La Capelle au titre du financement d'une journée de courses à l'hippodrome de La Capelle programmée le dimanche 9 juillet en même tant que l'épreuve de trot à grande vitesse.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 20h.

Le Président,

**Paul VERON**